



Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce mois de décembre qui vient de s'écouler restera malheureusement dans notre mémoire suite à la lâche tuerie qui a frappé Strasbourg, les Alsaciens et tous les peuples civilisés.

Le mois de décembre a aussi été marqué par les « gilets jaunes », leurs actions et leurs revendications. Quand le peuple manifeste, que ses revendications sont clairement définies et sont légitimes et qu'il le fait sans violence, on ne peut qu'approuver, voire l'encourager.

Si demain les maires décident de faire la même chose avec des gilets « *bleu, blanc, rouge* », par exemple, je serai partant sans hésiter. Ce ne sont pas les revendications qui manquent !

La première des revendications est que l'ETAT nous respecte et qu'il ne nous prenne pas pour des imbéciles dénués de tout jugement. La deuxième est de la cohérence de ses décideurs.

Quand le Président de la République m'écrit, je cite : « **ma première promesse était de préserver vos moyens financiers. Aujourd'hui elle est tenue...cette stabilisation des concours financiers va vous permettre de construire là une école, ici une crèche et ailleurs un terrain de football...** » alors que la Dotation Globale de Fonctionnement pour notre commune est passée **de 50 444 € en 2015 à 39 519 € en 2016, 30 918 € en 2017 et 28 000 € en 2018**, je reste pantois.

Quand le Préfet m'écrit pour m'apporter « **des éléments de langage** » pour la commémoration du centenaire de l'armistice et qu'il me donne, entre-autres, les conseils suivants « **la présence d'élèves de la commune est encouragée** » et « **une lecture des noms des combattants inscrits sur le monument pourra être effectuée** » et encore, « **...les élèves pourront participer par des lectures ou des chants...** », c'est, au moins condescendant, sinon humiliant.

Quand le Sous-Préfet nous réunit et fait de grands discours sur la limitation de vitesse et qu'il rejette ma demande de subvention pour des ralentisseurs en raison « **du nombre important de dossiers présentés...** » alors que cet investissement est éligible à un financement, ce n'est pas cohérent !

Ce sont là, les derniers exemples : ils sont de trop. Ils sont suffisants pour enfile un gilet.

Alors on s'étonne du « bourdon » des maires : ceux qui démissionnent ou qui ne veulent plus se représenter et on s'interroge. Heureusement que les maires croient à leur utilité, heureusement qu'avec leurs équipes ils connaissent le terrain et que la proximité avec leurs concitoyens leur permet de prendre les bonnes décisions.

C'est cela le carburant qui les fait tenir et avancer. Il n'est pas taxable, mais il a un prix : celui d'être critiqué ! Mais ça c'est autre chose même si ça fait partie de la chose...

Sur ce je vous souhaite, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal une bonne et heureuse année 2019. Que la paix, le calme et le bon sens reprennent le dessus. Vite !

Alfred INGWEILER

Maire

(*) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

Comité de Rédaction : Betty CLAUSS, Sonia FROHN, Eliane GASTEBOIS, Alfred INGWEILER, Michèle MULLER, Stéphane POUVIL, Myriam VIX

SALLE COMMUNALE : avancement des travaux

Cela n'aura échappé à personne, depuis quelques semaines, le 5 novembre plus précisément, une grue est en place du côté des installations du Frohnberg : la construction de la salle a (enfin) démarré.

Après la préparation de la plate-forme qui consistait à déblayer la terre sur une profondeur d'environ un mètre et à la remplacer par du concassé, on peut maintenant apercevoir des murs qui s'élèvent. Ces murs constituent essentiellement la partie « locaux de service » composés des toilettes, de la cuisine et de pièces de rangement.

Le terrassement pour l'accès à la future salle et aux parkings (préparation des fonds) a aussi été réalisé et l'extension du réseau d'assainissement de la rue Saint-Jean vient d'être achevée.

Les réunions de chantiers se succèdent au rythme d'une par semaine.

Durant le trimestre qui s'annonce le dallage (sol), la mise en place des poteaux de charpente et la dalle du dessus sont programmés. Tout cela au bon vouloir de la météo.

Début février SER (Strasbourg Electricité Réseaux) installera le transformateur pour le raccordement électrique. Une amorce de cette opération est déjà visible sur le tronçon de chemin qui relie la CD219 à la rue Saint-Jean.

PYLONE

L'association foncière sollicitée par la société ITAS a donné son accord de principe pour l'installation d'un pylône situé en prolongement du Moenschweg à proximité de la ligne LGV EST Européenne.

Si le projet se concrétise c'est la société TDF qui sera maître d'œuvre.

PLU : suite des BIC de juillet 2017, Octobre 2017 et Janvier 2018

Tout au long de l'année les réunions se sont poursuivies.

L'analyse et les études se sont peaufinées.



Les réflexions sur le zonage ont abouti et celles sur la réglementation ont bien avancé.

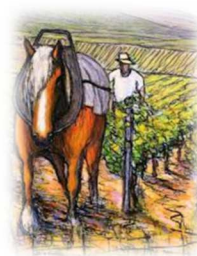
La commission «ad hoc » a parcouru le village pour détecter les « dents creuses » et leurs potentiels.

Même s'il est prématuré de donner une date pour la mise en place du PLU, on peut dire que le calendrier prévisionnel est respecté.

Bien entendu des réunions légales d'information se tiendront d'ici là.

Rappelons en deux mots que ce nouveau PLU a comme ambition de contenir le village dans son périmètre actuel (pas d'extension au-delà des limites actuelles du village) et de préserver l'environnement et le cadre de vie.

FLEURISSEMENT 2019



Après trois années de fleurissement sur le thème du TGV, la commission « fleurissement » et les lauréats de la campagne « fleurissement 2017 » ont choisi un nouveau thème qui s'intitule « Les travaux de la vigne ».

Pour ce faire, un appel est lancé aux villageois pour récolter divers objets en rapport avec la vigne et les travaux y relatifs : tonneaux, hottes, paniers de vendange, bonbonnes à vin habillage en osier tressé etc. Même en mauvais état, la commission est preneuse et attire l'attention que ces objets vont être exposés aux intempéries pendant environ 3 ans. MERCI de contacter la mairie

ZERO PESTICIDE

La commune d'Ernolsheim, a depuis toujours été sensible à la protection de l'environnement. (Voir BIC de Juillet 2018)



Depuis **janvier 2017**, elle n'utilise plus aucun produit phytosanitaire. Ceci entraînant une charge de travail supplémentaire très importante pour l'entretien des voiries, des espaces fleuries, des fontaines et des différentes places.

Les zones à désherber sont nombreuses ; tout au long de la départementale intra village, les rues adjacentes, l'aménagement végétale de la Rue des vergers, les parkings, les deux pôles d'entrée de village, les différents massifs, talus et le cimetière.

En 2018, la commune a signé la « charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics » et présenté un dossier auprès de la région « Grand Est » pour obtenir la distinction « Commune nature » qui se traduit par l'attribution de « libellules. »

Dans ce cadre, l'ouvrier communal et la première adjointe ont été audités début novembre par une agence neutre et nous sommes actuellement en attente de la réponse.

Par ailleurs un dossier de subvention pour l'achat d'un désherbeur thermique a été déposé et a permis d'obtenir un soutien financier à hauteur de 50 %.

ATTENTION AUX DEPOTS SAUVAGES !

Lorsqu'une commune collecte des dépôts sauvages, elle les élimine dans ses propres poubelles ce qui peut engendrer un surcout à payer au SMICTOM.

Le SMICTOM souhaite aider et encourager les communes qui luttent contre ces dépôts sauvages et leur a proposé une convention dans ce sens.

Cette convention définit des règles réciproques simples pour permettre un allègement de la redevance aux collectivités victimes de ces incivilités.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention et a décidé une contravention de 200 euros à tout auteur de ces forfaits.

JOURNEE CITOYENNE

La désormais traditionnelle « journée citoyenne » organisée par la municipalité aura lieu le **samedi 27 avril**

Merci de retenir cette date, une information détaillée sera distribuée dans vos BAL le moment venu.

Pour tout renseignement vous pouvez d'ores et déjà vous adresser à la mairie.

LUTTE CONTRE LE TABAGISME PASSIF

La commune d'Ernolsheim s'est engagée auprès de la « ligue contre le cancer » en signant une convention et en installant plusieurs panneaux « *espace sans tabac* », aux endroits stratégiques comme la sortie de l'école, l'abribus et l'aire de jeux.



Les enfants de l'école ont été sensibilisés à la prévention du tabagisme passif par Noémie PONSIN, intervenante de la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin en charge de la prévention.

Le président Gilbert SCHNEIDER s'est déplacé personnellement pour signer la convention avec le Maire entouré de la première adjointe.

CARNAVAL DES ENFANTS



La commission « fêtes » donne rendez-vous aux enfants et parents pour le défilé carnavalesque qui aura lieu **Mercredi 06 mars** dans l'après-midi.

Sont invités tous les enfants et leurs parents pour défiler à travers le village jusqu'à l'abri du Frohnberg où un goûter sera offert.

De plus amples renseignements seront communiqués ultérieurement.

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

- inauguration du relevage de l'orgue : la date exacte sera communiquée ultérieurement

- Mardi 26 mars : marche du carême

BIBLIOTHEQUE



Horaires d'ouverture :

Lundi 18h-19h / mercredi 10h-12h
et 14h-16h / Samedi 14h-17h

Séances de conte : mercredis
23 janvier, 20 février, 20 mars

INFOS UTILES

→ Nouveaux habitants :

Vous venez de vous installer à Ernolsheim ?
Afin de permettre de tenir la liste à jour des habitants de la commune, merci de bien vouloir vous présenter en mairie pour vous y inscrire.

→ Battues de chasse : 05/01 en plaine
26/01 en forêt

→ Noël des enfants : les enfants qui n'ont pas pu assister à la fête de Noël à l'église, peuvent retirer leur cadeau en mairie aux heures d'ouverture

A VOS AGENDAS : 1^{ER} TRIMESTRE 2019

Les manifestations à venir :

- **Samedi 19 janvier** : Soirée belote/ FCE
- **Vendredi 25 janvier**/AG AASPE (Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers)
- **Samedi 26 janvier**/Soirée moules-frites/FCE (Football-club Ernolsheim)
- **Vendredi 1^{er} février** : AG/CVE (Club Vosgien)
- **Vendredi 8 février** : AG/Producteurs de fruits
- **Vendredi 15 février** : AG/APP (Association de Pêche et de Pisciculture)
- **Samedi 23 et dimanche 24 février** : Carpes-frites/ASK
- **Samedi 2 mars** : AG/ASK
- **Mercredi 6 mars** : carnaval des enfants
- **Samedi 16 mars** : Accueil nouveaux arrivants et récompenses pour le fleurissement
- **Samedi 23 mars** : nettoyage du ban communal
- **Mardi 26 mars** : marche de carême
- **Vendredi 29 mars** : AG/donneurs de sang
- **Samedi 30 mars** : SOS sentiers/CVE

